2021-2022, ANNÉE ÉLECTORALE SOUS LE SIGNE DE L'INITIATIVE PARLEMENTAIRE





213

propositions de loi déposées par les sénateurs, un record depuis 1958



Près d'1 loi sur 5

définitivement adoptées d'origine sénatoriale





Plus de 4 textes sur 5

définitivement adoptés par un accord entre les deux assemblées



+81%

d'amendements déposés en moyenne par les groupes

64 %

des amendements adoptés par le Sénat repris par l'Assemblée nationale



Jusqu'à 3 fois

plus de **débats d'initiative sénatoriale** que lors des dernières années électorales



+86%

de **questions d'actualité posées**

+ 38,4 %

de **questions écrites publiées,** par rapport à la moyenne des deux précédentes années électorales